



A.S.F.F.O.R.

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS

EXERCICE 2011

ASFFOR

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

102 rue Réaumur - 75002 PARIS

Président

M. Pierre ACHARD

Vice-présidents

GROUPEMENT FONCIER VITICOLE DE LA NONCIATURE

Représenté par Mme Catherine BOUCHARD (Crédit Agricole)

GROUPEMENT FORESTIER DES DOUZE FORÊTS

Représenté par M. Patrick LENOËL et M. Hubert CHEVALIER, représentant suppléant (UFFI REAM)

Administrateurs

GROUPEMENT FORESTIER DE BAUFFREMONT

Représenté par M. Michel PITARD (SGFF)

GROUPEMENT FORESTIER DE BEAUSEJOUR

Représenté par M. Gilles de HAUT de SIGY

GROUPEMENT FORESTIER DE CHESNAIE-PINSONNELLERIE

Représenté par M. Jean-Pierre GUERIN et Mme Laurence ZATOUT, représentant suppléant (Caisse des Dépôts)

GROUPEMENT FORESTIER DE LA COMPAGNIE DES LANDES

Représenté par M. Laurent PIERMONT et Mme Élisabeth JASKULKE, représentant suppléant (Société Forestière de la Caisse des Dépôts)

GROUPEMENT FORESTIER FRUCTIFORÊTS 1

Représenté par M. Marc PETILLOT et M. Alain PIVERT, représentant suppléant (Nami-AEW Europe)

GROUPEMENT FORESTIER DES HARCHOLINS

Représenté par M. Alain KUENTZ (AMUNDI Immobilier)

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE U.G.I.F.O.R.

Représentée par M. Christophe LEBRUN (AXA)

Secrétaire Permanent

M. Jean-Yves HENRY

Secrétaire suppléant

M. Michel PITARD

Contrôleur des comptes

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE UGIFOR

Représentée par M. Christophe LEBRUN (AXA)

Trésorier

GROUPEMENT FORESTIER DE CHESNAIE-PINSONNELLERIE

Représenté par M. Jean-Pierre GUERIN

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis afin de vous présenter l'activité du vingtième neuvième exercice social de votre Association et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

LA CONJONCTURE ¹

L'activité a nettement ralenti dans les économies avancées au cours de l'année 2011 et plus particulièrement durant le quatrième trimestre.

Dans l'ensemble des économies avancées, l'activité a nettement ralenti au cours de l'année 2011, le PIB passant de +2,7% en 2010 à seulement +1,3% en 2011. La chute a surtout été brutale durant le quatrième trimestre : +0,2 % contre +0,5 % au troisième trimestre.

L'activité s'est notamment repliée dans la zone euro (+1,6% après +1,8%) avec même une évolution négative au quatrième trimestre (-0,3%).

Une zone euro sous tensions financières

En effet les turbulences financières observées depuis l'été du fait des dettes souveraines pèsent sur le climat conjoncturel dans la zone euro. Le fort regain d'incertitude entraîne une dégradation des conditions de financement de plusieurs États, une montée des tensions sur les marchés interbancaires et une progression globale de l'aversion au risque.

Face à ces turbulences, les banques centrales des pays avancés ont accru leur mobilisation d'instruments non conventionnels. De plus et afin d'éloigner le risque d'une crise systémique majeure, à l'automne 2011, la banque centrale européenne a apporté massivement des liquidités au système financier. Ces mesures ont permis d'apaiser momentanément les tensions : en particulier, les taux d'intérêt souverains de certains États fragilisés par la crise, tels que l'Italie et l'Espagne, ont nettement reflué.

Ce regain de tensions ajouté à l'incertitude qui pèse sur les marchés financiers depuis l'été 2011 s'est ainsi transmis à l'économie réelle : la confiance des consommateurs et des investisseurs a chuté et les conditions de financement des agents privés se sont globalement dégradées. En outre, les mesures prises en matière de politique budgétaire dans la zone euro pour réduire les déficits publics pèsent sur le revenu des ménages et sur leur consommation. Elles freinent également la dépense publique.

Si la demande intérieure s'est donc nettement repliée au quatrième trimestre, ce qui a fortement pesé sur les échanges au sein de la zone euro, la contraction de l'activité demeure d'intensité variable selon les pays. Au total durant ce quatrième trimestre et par comparaison avec le précédent, l'activité a reculé en Allemagne (-0,2 % après +0,6 %), en Italie (-0,7 % après -0,2 %) et en Espagne (-0,3 % après 0,0 %), tandis qu'elle a mieux résisté en France (+0,2 % après +0,3 %).

L'économie américaine s'est bien redressée à partir du second semestre et la consommation privée est dynamique

Aux États-Unis, le ralentissement de l'économie au premier semestre 2011 a été plus vif que prévu, en raison de la désorganisation de la production japonaise après le séisme de mars 2011 et du repli des dépenses publiques locales. Toutefois sur la seconde partie de l'année, le climat des affaires et l'activité se sont redressés. Grâce à la poursuite de l'amélioration du marché du travail et à la baisse de l'inflation, les ménages américains bénéficient de gains de pouvoir d'achat qui soutiennent leurs dépenses de consommation. Ajoutée à un fort mouvement de restockage, l'économie américaine progresse ainsi de 0,7%

1 Source INSEE – conjoncture française et note de conjoncture – décembre 2011 et mars 2012

au quatrième trimestre, soit sur un rythme proche de celui observé au troisième (+0,5 %). Dès lors que ces causes sont internes, les turbulences européennes auraient des conséquences limitées aux États-Unis.

Le Japon meurtri par le séisme de mars 2011

Le Japon a été profondément marqué par le grand séisme de Tohoku du 11 mars 2011 et l'accident nucléaire de Fukushima qui s'en est suivi.

Avec des moteurs de croissance déjà fragiles à ce moment, l'économie japonaise a connu un passage à vide en 2011 avec une contraction de 0,7% de son PIB. Si la reconstruction de la partie nord-est du pays a soutenu l'activité, plusieurs phénomènes en ont limité la portée : retard dans la mise en œuvre des plans de reconstruction, désorganisation de certaines chaînes de production en Asie (inondations en Thaïlande), ralentissement économique mondial, envolée du yen altérant la compétitivité des industries japonaises et renchérissant le coût de ses importations, notamment de pétrole.

Des pays émergents qui cherchent leur rythme

Face aux turbulences qui affectent les marchés financiers, les économies émergentes font preuve de résistance. Néanmoins, les situations diffèrent d'une zone géographique à l'autre, voire au sein d'une même zone.

Dans les économies émergentes d'Asie, la phase d'expansion paraît mature et la consommation s'affirme comme moteur de croissance. L'activité y ralentit toutefois fin 2011, en raison des mesures de politiques monétaires restrictives prises pour juguler l'inflation. Ce ralentissement a été accentué par le recul de la demande européenne.

Par ailleurs elle fait preuve de résistance en Amérique Latine du fait notamment de la reprise américaine.

En Europe émergente par contre, l'économie apparaît sous dépendance des évolutions de la zone euro.

En France, une année somme toute contrastée

La production intérieure brute a progressé de 1,7% en 2011 contre 1,4% en 2010 et se situe légèrement au dessus de la moyenne de la zone euro (+1,6%).

En recul chez nos principaux partenaires commerciaux européens, l'activité n'a que légèrement ralenti en France au quatrième trimestre 2011 (+0,2 % après +0,3 % au troisième trimestre et la dépression du deuxième trimestre -0,1%). La production manufacturière a rebondi (+0,6 % après -0,4 %) tandis que l'activité commerciale (+0,6 % après +0,2 %) et l'activité dans les services (+0,4 % après +0,4 %) ont continué de progresser. En revanche, du fait des températures clémentes en novembre et en décembre 2011, la production d'énergie s'est nettement repliée (-1,1 %).

Du côté de la demande, l'activité a été soutenue par le dynamisme des exportations (+1,2 %), malgré le recul de la demande dans la zone euro. En particulier, des niveaux record de livraisons aéronautiques ont été enregistrés en fin d'année. Par ailleurs, l'investissement des entreprises non financières a nettement rebondi, en particulier leurs achats d'automobiles, et la consommation des ménages a continué de progresser sur le même rythme modéré (+0,2 % après +0,2 %).

Plus inquiétant demeure la dégradation de la situation du marché du travail. Pour la première fois depuis le second semestre 2009, l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles a baissé au second semestre 2011 (-54 000), avec en particulier une forte contraction de l'emploi dans le secteur de l'intérim (-34 000). Avec la faiblesse de l'activité qui s'annonce, la baisse de l'emploi est amenée à se poursuivre sauf soutien par une intensification des emplois aidés. Au total le taux de chômage s'établit à 9,4 % (9,8 % y compris l'Outre-mer) de la population active.

Enfin et ce chapitre de la conjoncture est important pour l'un des domaines d'activité qui est le nôtre, la forêt, l'année 2011 aura été une bonne année pour le logement neuf en France. En effet le nombre de mises en

chantier a progressé de 22,2 %, à 378.561, par rapport à 2010, retrouvant ainsi le niveau atteint, sur douze mois, en août 2008, juste avant le déclenchement de la crise économique mondiale. Mais force est de constater que, quelle que soit la destination du bien, le rythme de croissance ralentit car il était encore de 35,5 % au premier trimestre 2011.

De son côté, le total des constructions réalisées en 2011, c'est-à-dire y compris celles sur bâtiments existants, a franchi la barrière symbolique des 400.000, à 421.306 unités, en hausse de 21,8 %. Pour sa part, le nombre de permis de construire a progressé en 2011 de 17,7 %, à 465.937 unités, après un bond de 46,2 % pour le seul mois de décembre en relation avec la dégradation du dispositif fiscal « Scellier » en 2012.

Pour 2012, de réelles incertitudes et des divergences entre pays

La situation conjoncturelle de la zone euro devrait rester morose, notamment durant tout le premier semestre. Après avoir touché un point bas fin 2011, le climat des affaires européen devrait amorcer un lent redressement du fait d'une modeste reprise des exportations. En outre, les divergences devraient s'accroître au sein même de cette zone, entre l'Italie et l'Espagne où la demande intérieure décrocherait, et l'Allemagne et la France, où elle présenterait une certaine résilience. L'inconnue demeure toutefois avec la crise des dettes souveraines et la capacité des acteurs à apporter une réponse pérenne aux tensions financières qu'elles engendrent.

Par contraste, l'environnement extérieur de la zone euro apparaît plus porteur et alimenterait ainsi la dynamique des échanges mondiaux jusqu'à l'été 2012 : les États-Unis seraient portés par un emploi robuste et le Japon par les aides publiques à la reconstruction. Tirillés entre le risque inflationniste et la nécessité de soutenir la demande interne, les pays émergents s'installeraient cependant sur un rythme de croissance en deçà de celui d'avant la crise.

En France, la croissance au premier semestre 2012 devrait être légèrement supérieure à la moyenne de la zone euro mais serait en dessous de son rythme potentiel. En particulier, la production industrielle reculerait en début d'année, comme le laissent attendre les enquêtes de conjoncture.

La demande intérieure manquerait en effet de dynamisme avec un essoufflement manifeste de la consommation des ménages et un recul du pouvoir d'achat, en raison notamment d'une inflation persistante et de la volonté de disposer d'un volant élevé d'épargne de précaution.

Reflet de la faiblesse annoncée de la croissance, l'emploi continuerait de reculer dans les secteurs marchands et le chômage poursuivrait sa hausse.

Dans le secteur de l'immobilier enfin, l'activité devrait se replier sous le double effet du coup de rabot fiscal apporté au dispositif « Scellier », destiné initialement à encourager la création de logements locatifs, dont ce sera par ailleurs la dernière année d'existence, et du fort attentisme des clients dû à la période électorale, qui entraîne une incertitude sur le cadre réglementaire et fiscal futur de l'immobilier.

LE MARCHÉ DES BOIS

Les tendances du marché national

o Le marché des bois ronds

Le solde des échanges de bois ronds (grumes et trituration), redevenu positif depuis 2008, continue sa progression et atteint 167 millions d'euros sur les douze derniers mois au 31 juin 2011. Les exportations se concentrent sur les pays de l'Union Européenne et représentent 87 % de l'ensemble.

Sur cette période, les importations de bois ronds résineux augmentent de 18 %, tandis que les exportations sont en hausse de 23 %. Le solde positif continue de progresser et se situe à 98 millions d'euros, bien que les effets de la tempête Klaus de janvier 2009 commencent à s'atténuer.

Concernant les feuillus tempérés, la balance commerciale est également en hausse (154 millions d'euros, +15 % sur les douze derniers mois au 31 juin 2011). Signe d'un profond malaise dans la 1^{ère} transformation feuillue, les exportations de grumes de chêne progressent encore en 2011 (de janvier à octobre). En 2010 les exportations de grumes de chêne représentaient 385 000 m³, soit 18 % de la récolte française. La Belgique, puis la Chine qui a largement progressé ces trois dernières années, restent les deux principales destinations.

Elles le sont également pour les grumes de hêtre en 2011, dont les volumes exportés sont semblables à ceux du chêne et représentent environ le 1/3 de la récolte en bois d'œuvre de hêtre, chiffre qui demeure stable en 2011.

o Le marché des sciages

Les exportations de sciages résineux pour 2011 (de janvier à octobre) ont nettement baissé par rapport à l'année précédente (- 26 %). A l'exception de la Suisse, tous les pays importateurs réduisent leurs achats. L'Espagne qui capte plus d'un tiers des exportations françaises de sciages résineux reste notre premier partenaire. Le volume exporté de France en 2010 était de 584 000 m³.

En dépit d'une baisse de 8 % par rapport à 2010 (de janvier à octobre), les importations de sciages résineux restent assez stables (3,4 millions de m³ en 2010) et constituent un peu plus d'un tiers de notre consommation. L'Allemagne est le 1^{er} de nos fournisseurs, la Suède passant devant la Finlande pour la 2^{ème} place.

Le solde commercial des sciages résineux est passé de - 328 millions d'euros (premier semestre 2010) à - 284 millions d'euros (premier semestre 2011).

Concernant les feuillus tempérés, les exportations de sciages de chêne ont fléchi de 8 % en 2011 (de janvier à octobre) pour atteindre un volume estimé, en 2011, de 160 000 m³. Le Royaume-Uni demeure notre principal importateur. A noter toutefois la montée en puissance de la Chine qui a multiplié par 10 en 3 ans ses importations.

Les exportations de sciages de hêtre ont également baissé de 8 % en 2011 et devraient atteindre un cumul de 110 000 m³ sur l'année. Le Maghreb, Maroc et Algérie, est notre principal client.

Les volumes importés de sciages de chêne ont reculé de 20 % en 2011 (de janvier à octobre). Pour le hêtre la baisse n'a été que de 6 %.

Le solde commercial des sciages feuillus tempérés pour le premier semestre 2011 est positif de 33 millions d'euros. Le déficit des sciages tropicaux atteint 65 millions d'euros sur cette même période, mais se réduit. Du fait du ralentissement du rythme des constructions, on constate en effet une baisse de 11 % des importations par rapport au premier semestre 2010.

o Le marché des panneaux

Sur les douze derniers mois, au 31 juin 2011, les exportations de panneaux de particules progressent de 30 % tandis que dans le même temps les importations ne gagnent que 3 %. Le solde commercial double pour atteindre 161 millions d'euros. C'est le seul produit dans la famille des panneaux à présenter un solde positif, ce qui confirme la bonne santé de ce secteur.

Le déficit commercial sur les feuilles de placage se stabilise à 46 millions d'euros (douze derniers mois au 31 juin 2011).

Malgré des exportations en hausse de 6 % sur les panneaux de fibres, l'augmentation de 11 % des importations dégrade le solde commercial de ce produit : -159 millions d'euros (douze derniers mois au 31 juin 2011).

Le secteur du contreplaqué continue de souffrir de la concurrence étrangère. Les exportations sont en recul de 63 % et les importations de 30 % : le déficit atteint 105 millions d'euros (douze derniers mois au 31 juin 2011).

- Le marché des meubles, pâtes et papiers

Ces deux postes représentent les 2/3 du déficit de la balance commerciale bois.

Le déficit des meubles et sièges en bois se réduit à 1,6 milliards d'euros (douze derniers mois au 31 juin 2011) avec la baisse conjuguée des imports et des exports de mi 2010 à mi 2011.

Avec la hausse des exportations (+47 %) et des importations (+ 46%), le solde pâtes et vieux papiers se maintient à -700 millions d'euros. Celui des papiers et cartons est également stable : -1,9 milliards d'euros (douze derniers mois au 31 juin 2011).

- Le marché des tonneaux

La balance commerciale de ce secteur, qui semble progressivement sortir de la crise, est structurellement excédentaire. Pour autant, les exportations stagnent. Le solde se maintient ainsi à 259 millions d'euros (douze derniers mois au 31 juin 2011), loin de son niveau record de 2007 (+ 322 millions d'euros). Les Etats-Unis confortent leur place de premier client (41 % des exportations), devant l'Espagne (11 %), l'Australie et l'Italie (9 %).

- Le marché des chablis de la tempête Klaus

L'année 2011 a été une année de transition entre les dernières coupes pour la remise en ordre des surfaces avant reboisement et le début des déstockages de bois sur les aires. Les attaques de scolytes ont été peu virulentes et portaient essentiellement sur les arbres morts. Un programme de traitement chimique efficace et des mesures d'exploitation adaptées prises sur l'hiver 2010/2011 expliquent la diminution des attaques.

Les ventes de bois sur pied

- **Résineux**

La demande est forte pour les bois d'œuvre résineux à destination de la construction et de l'emballage. L'accroissement de cette demande aura profité à l'ensemble des résineux.

Sapin-épicéa

Après les cours record du deuxième trimestre 2008 puis la baisse de 20 % en 2009, les prix ont progressé jusqu'à la moitié de l'année 2011 et se sont stabilisés à un niveau élevé. L'épicéa s'est vendu de 33 à 90 euros/m³ dans les Vosges pour des beaux bois de charpente (0,5 à 1,5 m³ de volume unitaire moyen). Le sapin s'est négocié entre 36 et 76 euros/m³ lors des ventes d'automne 2011 des experts forestiers membres de la CNIEFEB. En fin d'année 2011 toutefois les cours se tassent, en particulier sur les arbres à forte proportion de trituration.

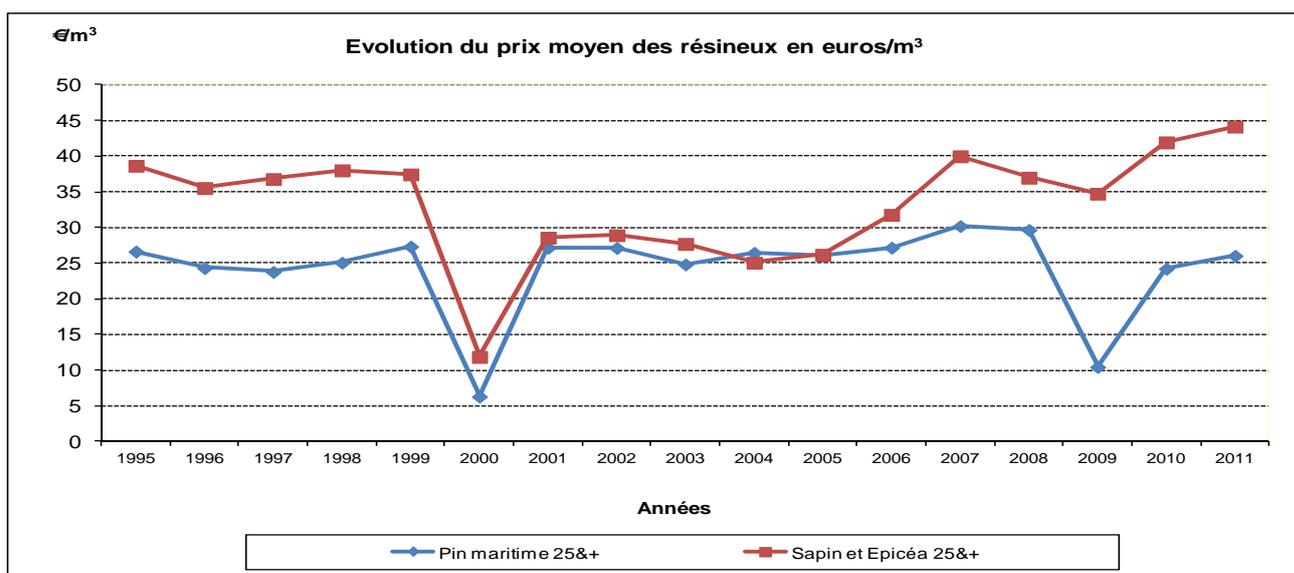
Douglas

Le marché du douglas, qui a suivi les mêmes évolutions depuis 2008 en dépit d'une baisse moindre en 2009 (5 à 10 %), voit ses prix s'orienter à la hausse, surtout pour les petits et moyens bois. Pour le premier semestre 2011, les cours se sont stabilisés et ont pratiquement rattrapé le niveau d'avant crise.

Dans l'Est de la France, le Jura ou en Côte d'Or le douglas s'est vendu entre 28 et 67 euros/m³. Les prix restent cependant bas en Normandie. Le différentiel avec l'Est est de plus de 15 €/ m³ où les Douglas de plus de 1,5 m³ se vendent au-delà de 60 €/ m³.

Pin maritime

Les cours du deuxième semestre 2011 demeurent stables par rapport à 2010 avec des fluctuations en cours d'année notamment sur les petits bois. La tendance est cependant à la hausse.



Source ONF – ASFFOR

○ Feuillus

Contrairement aux résineux, la demande en feuillus a décliné en 2011, hormis sur quelques marchés de niche à forte valeur ajoutée mais de faibles volumes. Les bois secondaires trouvent difficilement preneur, tandis que pour les meilleures qualités la demande apparaît très sélective sur les prix.

Chêne

Les cours du chêne ont atteint un pic au troisième trimestre 2008 avant de plonger jusqu'à fin 2009. Ils se sont redressés depuis et ont continué d'augmenter en 2011 mais restent à un niveau inférieur à ceux de 2008.

Les meilleurs lots ont surtout été achetés par les mérandiers et les tonneliers qui consomment annuellement 250 000 m³ de grumes. Les prix d'achat sur pied ont évolué entre 200 et 400 euros/m³.

Les bois de sciage (plots, avivés) se sont négociés entre 90 et 150 euros/m³ sur pied, selon le diamètre des arbres.

Les chênes de qualité moyenne (C) ou médiocre (D) ont profité de la légère reprise constatée sur le marché du parquet en Europe et en Chine. Les chênes de 1 à 1,4 m³ de volume unitaire moyen se sont exceptionnellement négociés de 40 à 85 euros/m³. Cette embellie aura permis d'écouler de grandes quantités de bois de qualités secondaires. Néanmoins il semblerait qu'au dernier trimestre 2011, cette demande se soit fortement ralentie.

Hêtre

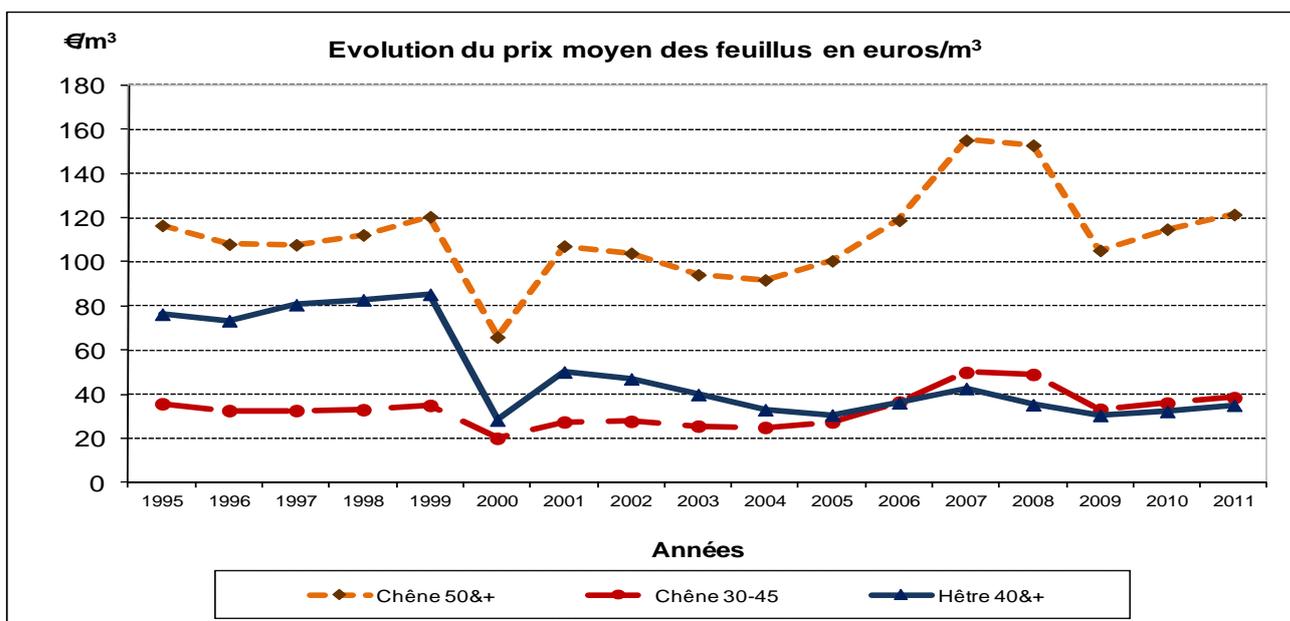
Sur les meilleurs lots provenant de régions réputées pour la qualité de leurs hêtraies, des hausses de 5 % des prix ont été observées. Des arbres sur pied de belle qualité de plus de 1,5 m³ de volume unitaire moyen se sont vendus 80 à 90 euros/m³. Sur des qualités courantes, les prix ont oscillé entre 40 et 65 euros/m³ avec des cours stables voire légèrement en hausse pour 2011. Par contre, les petits bois sont toujours aussi peu prisés sur le marché.

Peuplier

Du fait d'une raréfaction des importations des grumes de bois tropicaux, les bois de qualité déroulage ont profité d'une certaine reprise (30 à 40 euros/m³), ce qui reste insuffisant. En bois de sciage, les achats ont été très sélectifs et inégaux selon les régions et les débouchés locaux.

Autres feuillus

La demande en frêne reste ponctuelle avec un regain d'intérêt pour les arbres de belle qualité (90 à 100 euros/m³). Le robinier faux acacia demeure toujours recherché en substitut de bois tropicaux de bonne durabilité (70 à 110 euros/m³). La demande en sycomore et en érable pour l'ameublement régresse, ainsi qu'en merisier, alisier et divers fruitiers. Les prix du châtaignier se sont tassés avec la diminution des exportations vers l'Italie. Ils sont de 28 à 60 euros/m³ pour des qualités courantes.



Source ONF – ASFFOR

En conclusion, le marché a été particulièrement contrasté selon les essences et les qualités. Globalement, la demande reste soutenue (construction, export, panneau), avec des prix inférieurs à ce qui a été observé lors du pic de 2008. La forêt française continue à souffrir de la faiblesse relative de l'industrie du bois, notamment la première transformation feuillue, mais elle est parvenue à compenser partiellement cela par des exportations, ce qui témoigne de sa compétitivité.

LE MARCHE DES FORETS

Les statistiques publiées en mai 2011 conjointement par la Société Forestière et la FNSafer à l'occasion de la sortie de l'Indicateur du marché des forêts faisaient ressortir une année 2010 toujours marquée par la crise financière en dépit d'une légère reprise tant en volume (101 600 ha contre 92 900 ha en 2009) qu'en valeur (957 M€ contre 861 M€ en 2009).

La moyenne biennale des prix 2009-2010 (+ 0,4 %), comme celle de 2008-2009 (+ 0,9 %), restait quasiment stable après les 12 années de hausse continue depuis 1997 (de l'ordre de 6 à 7 % par an).

En revanche 2011 a été marquée par un net redémarrage des transactions, avec une augmentation sensible de la demande, assorties de prix à la hausse. L'indicateur qui sera présenté en mai 2012 devrait traduire cette avancée.

Le début de l'année 2012 confirme cette tendance, tant sur les prix que sur le nombre de transactions.

Les perspectives à moyen terme paraissent toujours favorables. Elles sont encouragées par les tendances haussières du cours des matières premières, le développement des énergies nouvelles, l'intérêt croissant pour les espaces remarquables et la volonté d'investir dans un actif de diversification perçu comme sûr.

Les motivations d'achat de forêts sont multiples : production (bois énergie, bois d'œuvre, bois d'industrie), voisinage, agrément (chasse, etc.), changement d'usage, arbitrages patrimoniaux.

Le choix d'acquérir une forêt de production repose, quant à lui, dans une plus large mesure, sur les fondamentaux économiques que sont également les prix du bois, les prix des terres agricoles, les taux d'intérêt.

L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

L'assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2011, année internationale des forêts afin de renforcer les initiatives en faveur de la gestion durable, de la préservation et du développement des forêts au plan mondial.

Dans ce contexte et cela a constitué un élément important de notre activité de l'exercice, nous avons organisé un colloque le 30 novembre 2011 sur le thème de « la forêt : investisseurs et développement durable ». Il s'est tenu au palais d'Iéna, siège du Conseil économique, social et environnemental.

Cette manifestation, qui a réuni plus de deux cent cinquante participants, n'a pas eu pour seul objectif d'attirer l'attention des médias et du public sur les grands enjeux forestiers. L'occasion nous a aussi été donnée de mesurer l'intérêt que suscitent les forêts et la confiance que l'on place en leur avenir, de manière à stimuler l'investissement collectif dans ce domaine. Les forêts sont en effet le théâtre de nouvelles valorisations qui ouvrent d'intéressantes perspectives pour l'industrie, l'énergie et le développement durable.

Labellisée par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire au titre des événements de l'année internationale des forêts, cette manifestation a été dédiée, outre nos partenaires habituels, à un public touchant à la fois la filière forêt-bois et les investisseurs. Elle a donné toute leur aux pouvoirs publics et s'est adressée, notamment, aux représentants du Conseil économique, social et environnemental.

La manifestation a alterné exposés et tables rondes avec des interventions de personnalités issues de la forêt, du bois, de l'environnement et des milieux financiers. Certains de ces grands témoins ayant d'ailleurs donné une dimension européenne aux débats.

Elle s'est articulée autour de trois grands thèmes :

- Le bois, avec de nombreux signes positifs pour l'avenir de la filière forêt-bois qui se manifestent aujourd'hui,
- Le développement durable, car la discussion a fait apparaître qu'exigences environnementales et exploitation ordonnée de la forêt étaient, non seulement compatibles, mais en fait étroitement complémentaires,
- La promotion du concept de forêt d'investissement, afin de faire du placement forestier une classe d'actifs aussi proche que possible de celles qui lui sont comparables, en tenant compte, bien entendu, des spécificités de la forêt.

Nos propositions sont venues conclure les débats. Elles visent à faire venir des capitaux vers la forêt, en banaliser l'accès au travers de supports collectifs d'investissement, à établir une neutralité fiscale entre investisseurs et supports d'investissement.

Enfin cette manifestation n'aurait pas connu un tel succès sans l'engagement déterminant de nos partenaires qui ont permis d'associer harmonieusement forêt et finance et d'identifier ce concept novateur « la forêt d'investissement »: le GIP ECOFOR, la Société Forestière de la Caisse des Dépôts, le Centre des professions financières.

Ce colloque a, en outre, permis de mettre en évidence l'intérêt, pour un investisseur, de disposer d'éléments d'information sur les performances de son placement. Cela nous a conduit tout naturellement à réfléchir à la mise en place d'indices spécifiques permettant de mesurer l'évolution des deux revenus essentiels de nos membres adhérents : la location des droits de chasse, les ventes de bois sur pied. Des premiers travaux ont été réalisés sur les loyers de chasse. Ils devraient être poursuivis et étendus en 2012.

Par ailleurs l'ASFFOR s'est attachée à suivre les évolutions de la fiscalité. Entre loi de finances et loi de finances rectificative de nombreuses modifications sont apparues et ont donné lieu soit à des communications régulières à nos membres, soit à des démarches auprès de l'administration fiscale afin de clarifier certaines modalités d'application. Cela nous a conduit à nous rapprocher de la Direction de la législation fiscale et solliciter deux réponses particulières par rescrit :

- Les charges de gestion déductibles des revenus fonciers (location du droit de chasse) pour déterminer le revenu net à communiquer aux associés dans le cadre de leur déclaration annuelle d'impôt sur le revenu ne sont pas, dans la plupart des cas, particulières à cette activité. Une réponse spécifique puis un rescrit en décembre est venu confirmer qu'il est possible de déduire ces honoraires et frais généraux de gestion au prorata de la part des recettes chasse du groupement par rapport aux autres produits.
- La réduction d'ISF au titre de la souscription au capital de PME est dorénavant conditionnée par l'embauche de deux salariés. Un rescrit est venu préciser que ces embauches ne seraient liées ni à des contrats à durée déterminée, ni à des emplois à temps plein. Il apparaît ainsi que cette souplesse d'interprétation permettra aux groupements forestiers d'employer du personnel et ainsi être en conformité avec la mesure.

Concernant les assurances dommages en forêt, l'an passé nous nous étions largement impliqué, au coté des autres organisations de la forêt privée – la fédération des Forestiers privés de France et le Syndicat des sylviculteurs du sud-ouest – dans la sortie du texte fondateur de l'assurance tempête issu de la Loi de modernisation de l'agriculture. 2011 a vu la mise en place du Comité national pour la gestion des risques en forêt, dont nous faisons dorénavant partie.

Cette instance a eu à réfléchir sur les premiers textes accompagnant le dispositif assurantiel : décret d'application des mesures de réductions fiscales, arrêté définissant les surfaces considérées comme assurables dans le cadre du désengagement programmé de l'Etat en cas de sinistre.

Un programme de travail a également été bâti en vue de connaître les dispositifs mis en place en la matière en Europe. L'objectif est de transposer à la France, au travers de ces expériences et des réussites constatées, un dispositif à la fois concret incitatif et efficace tant pour les assurés, que les assureurs et l'Etat.

Il apparaît à l'évidence que l'assurance est un préalable indispensable à l'investissement en forêt : les professionnels de la forêt attendent beaucoup du fonctionnement du Comité national pour la gestion des risques en forêt.

Durant cette année nous avons aussi poursuivi notre activité d'organisation professionnelle, soit des contacts réguliers avec nos instances de tutelle, de participation à différents travaux de place, de présence dans différentes structures de la forêt comme le comité directeur de l'Institut pour le développement forestier.

En particulier le Club carbone forêt bois, dont les travaux sont conduits par CDC Climat et dont ASFFOR est membre fondateur, a été actif durant l'année 2011. Si sa vocation première reste de mutualiser les efforts de chacun des membres en matière de finance carbone appliquée à la forêt et au bois, différentes réunions se sont tenues : actualité des marchés du carbone forestier dans le monde, présentation d'initiatives de financement d'opérations forestières par des fonds issus des marchés du carbone, état des réflexions en cours concernant les marchés réglementés du carbone, analyse des obstacles à la certification des projets forestiers de carbone en France. Compte tenu de l'intérêt suscité par ces thèmes, ce club restera très actif l'exercice prochain.

Enfin et en matière de communication, il nous a paru approprié aussi d'améliorer la diffusion de nos travaux et le positionnement de notre organisation professionnelle par un site Internet.

Ce site, dont l'adresse caractérise notre positionnement - « asffor-investisseurs » - est destiné à promouvoir l'investissement collectif dans la forêt et le foncier auprès des banques, établissements financiers, compagnies d'assurances et conseillers en gestion de patrimoine. Ses pages s'articuleront en particulier autour de la fiche de présentation d'ASFFOR, d'informations générales sur l'investissement, des dossiers d'actualités. Il comprendra un formulaire de contact et des liens avec des sites en rapport avec la forêt et les représentants légaux des membres adhérents.

2011 aura été une année importante pour l'ASFFOR avec l'organisation du colloque « la forêt : investisseurs et développement durable ». Cette manifestation permet à la forêt de prendre place au sein de la communauté des classes d'actifs ! A n'en pas douter un rendez vous est dorénavant pris pour en établir régulièrement un bilan et en présenter les perspectives. En la matière l'implication des membres de l'ASFFOR aura été essentielle, qu'ils en soient remerciés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au terme de cette assemblée le mandat des administrateurs suivants arrive à échéance :

- **le Groupement Forestier de BAUFFREMONT,**
- **le Groupement Forestier FRUTIFORÊTS,**
- **la SCI UGIFOR.**

Nous vous demandons de les renouveler dans leur fonction pour la durée statutaire de trois années. Celle-ci prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se prononcera sur les comptes de l'an 2014.

Par ailleurs il convient de rappeler que durant l'exercice 2011, cinq nouveaux groupements forestiers sont venus étoffer les membres de notre association. L'un d'entre eux, le groupement forestier de CHESNAIE-PINSONNELLERIE, a été coopté comme nouvel administrateur puis confirmé dans cette fonction lors de la dernière assemblée générale.

Enfin nous vous remercions par avance de vous prononcer favorablement sur les résolutions qui seront soumises à votre approbation et notamment celles concernant le renouvellement de ces mandats d'administrateur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION